

CONVOCAION A LA SEANCE DU
CONSEIL COMMUNAL

En application des articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le conseil communal est prié de bien vouloir se réunir

Vendredi, le 24 avril 2026 à 09.00 heures
en la salle des fêtes du bâtiment « Al Schoul » à Remich pour délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

A. Séance à huis clos

1. Engagement d'un employé B1

B. Séance publique

2. Création d'un poste
3. Adaptation du règlement relatif à la vie chère
4. Adaptation du règlement-taxe de la piscine municipale en plein air à Remich
5. Refonte de la taxation de terrasses
6. Modification du règlement de police administrative générale de la Ville de Remich
7. Introduction d'un règlement interne concernant le transport scolaire pour l'école fondamentale de la Ville de Remich
8. Approbation de conventions
9. Résiliation et approbation d'un contrat de bail
10. Approbation d'un acte de vente
11. Approbation d'un projet de morcellement
12. Inscription d'un crédit supplémentaire
13. Approbation de devis
 - a. Remplacement d'un chalet – terrain de sport
 - b. Réaménagement de la rue de la Cité (phase1)
 - c. Installation d'un nouveau système de sonorisation – terrain de football
14. Arrêt provisoire des comptes administratif et de gestion de l'exercice 2023
15. Approbation de subsides extraordinaires
16. Approbation d'une décision prise par le conseil d'administration de l'Office social commun de Remich
17. Désignation de deux délégués auprès du comité de pilotage du pacte communal du vivre-ensemble interculturel du canton de Remich
18. Décision de principe concernant la mise en place d'un « Ruffbus »
19. Décision de principe concernant le club « Wëlle Wäin »
20. Plan pluriannuel de financement initial de 2026 : information

Remich, le 17 avril 2026

Pour le collège des bourgmestre et échevins :

Le bourgmestre,



le secrétaire communal,

